

Strasbourg, le 6 septembre 2013  
[files43f\_2013.doc]

**T-PVS/Files (2013) 43**

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE  
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**Comité permanent**  
33<sup>e</sup> réunion

Strasbourg, 3-6 décembre 2013

---

**Dossier ouvert**

**Habitats pour la survie du Hamster commun**  
**(*Cricetus cricetus*)**  
**(France)**

**RAPPORT DE L'ONG**

*Document établi par*  
*Sauvegarde Faune Sauvage*



## SAUVEGARDE FAUNE SAUVAGE

Wittenheim , le 24 Juillet 2013

### RAPPORT CONCERNANT LE GRAND HAMSTER

La population sauvage du Grand Hamster diminue de plus en plus.

Son aire de répartition également.

Sur 319 hamsters existants au printemps, la moitié provient du renforcement de population, de ce fait on a évité le déclin, tout en sachant qu'une population viable est de 1 500 individus. Malgré les efforts de la France, la population du Grand Hamster est toujours au bord de l'extinction.

***De ce fait, le dossier doit rester ouvert à la Convention de Berne.***

La population du Grand Hamster n'est toujours pas viable à long terme. Aucune mesure n'est prise en compte dans ce sens.

Aucun achat de terrain n'a été fait pour le long terme. Des conventionnements sont faits sur 5 ans pour les céréales, la luzerne. Pour les cultures sur pied chaque année, la moitié des agriculteurs disent non, ce qui contribue à faire disparaître la population sauvage.

Pour les mesures compensatoires de terrains de construction et d'urbanisation, ont fait des mesures sur 20 ou 30 ans au maximum (infrastructure routière) après 20 et 30 ans on se moque pas mal du devenir du Grand Hamster. Avec les mesures compensatoires, on détourne le code de l'environnement, les directives européennes et la convention de Berne, car on fait des mesures compensatoires sur le même terrain qui lui appartient déjà, en lui détruisant son milieu !

Les populations relictuelles hors ZAP, ont été détruites.

Les noyaux durs de renforcement de populations ne sont maintenus que sur 2 ans au lieu de 5 ans.

Pour qu'une population de hamsters puisse reconquérir le terrain, il faut une surpopulation sur la parcelle de renforcement de population, afin que le hamster puisse s'étendre.

De même dans la ZAP Sud, la monoculture de maïs + irrigations, anéantiront les efforts de l'Etat en 2014 !

Aucun maillage n'est fait sur ce secteur.

#### **Conclusion :**

***Malgré les efforts de l'Etat français, le Grand Hamster est toujours en voie d'extinction totale, ainsi que la biodiversité (en 30 ans 75 à 80% de la faune et de la flore alsacienne ont été anéantis, à cause de la monoculture de maïs et de la sururbanisation) !***

**Jean-Paul BURGET**  
**Président**